



CANADA

**Communiqué**

n° 58

NE PAS DIFFUSER AVANT 16h00  
(HEURE NORMALE DE L'EST) OU  
13h00 (HEURE DU PACIFIQUE)

LE 10 AOUT 1972

ETABLISSEMENT D'UN AMBASSADE CANADIENNE À MANILLE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, vient d'annoncer à Vancouver qu'il a été convenu d'élever le niveau de la représentation canadienne aux Philippines. Le consulat général du Canada aux Philippines passe donc au rang d'ambassade.

M. F.B. Clark, consul général à Manille, devient le chargé d'affaires en attendant la nomination d'un ambassadeur.

Ces dispositions visent à mieux refléter les relations canado-philippines que se sont considérablement développées, surtout dans la sphère commerciale, depuis que le consulat général a été établi en 1950. Les Philippines sont actuellement le quatrième grand marché d'exportation des produits canadiens, après le Japon, l'Australie et la Chine. Elles sont aussi le pays d'origine de beaucoup d'immigrants au Canada, dont le nombre dépasse maintenant 3,000 personnes chaque année.

La décision d'élever le niveau de la représentation canadienne aux Philippines correspond à l'un des objectifs que le Gouvernement a formulé en 1970 dans l'étude de la "Politique étrangère au service des Canadiens", soit d'étendre le rayonnement de la présence canadienne dans le Pacifique en prévision de l'accélération croissante des relations commerciales et autres avec les pays de Pacifique au cours des prochaines années. Cette mesure était spécialement recommandée par le Comité permanent des Affaires extérieures dans le rapport qu'il faisait en mars 1972 sur les Relations canadiennes avec les pays du Pacifique.

Les Philippines ont ouvert une ambassade à Ottawa en mars 1971.

M. Sharp est arrivé à Vancouver aujourd'hui en route pour Pékin, où il se rend en visite officielle et participera à l'inauguration de la première foire commerciale du Canada à Pékin.